



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE  
FINANCES

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES  
TERRITOIRES ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DU REDRESSEMENT  
PRODUCTIF

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le 10 janvier 2014  
N° 1025/854

## **Annnonce des 23 pôles territoriaux de coopération économique soutenus au service d'un développement local durable et de la création d'emplois**

**Le 10 janvier 2014, Cécile DUFLOT, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, François LAMY, ministre délégué chargé de la Ville, et Benoît HAMON, ministre délégué chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation, ont annoncé les 23 lauréats de l'appel à projets lancé le 15 juillet dernier pour le développement des pôles territoriaux de coopération économique (PTCE).**

Ce premier appel à projets récompense 23 PTCE, formes novatrices de coopérations économiques regroupant, sur un même territoire, des entreprises de l'économie sociale et solidaire qui s'associent à d'autres entreprises, et le cas échéant à des collectivités locales, des centres de recherche et des organismes de formation. Ensemble, ces acteurs mettent en œuvre une stratégie commune et pérenne de mutualisation au service de projets économiques socialement innovants, porteurs d'un développement local durable et créateurs d'emplois dans les territoires.

Les 23 PTCE primés couvrent de nombreux secteurs et filières, notamment l'insertion par l'activité économique (paysage, bâtiment, recyclage...), les services aux personnes (crèches, animation périscolaire, épicerie sociale, accueil de nouveaux habitants, logements passerelles...), les activités culturelles et créatives, le développement d'énergies renouvelables, l'agriculture biologique et circuits courts alimentaires. Ils se situent sur l'ensemble du territoire et concernent aussi bien le milieu rural que les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

L'ambition du Gouvernement en faveur des pôles territoriaux de coopération économique se traduit par ce premier appel à projets de 3 millions d'euros, porté par les ministères de l'Égalité des territoires et du Logement, de la Ville, de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation et du Redressement productif, ainsi que par la Caisse des Dépôts. Cet appel à projets va financer la création ou le développement des 23 pôles sélectionnés sur trois ans. Il constitue la première expérimentation de la reconnaissance des PTCE par l'État à travers la loi Économie sociale et solidaire, adoptée en première lecture au Sénat le 8 novembre dernier.

Cet appel à projets fera l'objet d'un suivi quantitatif et qualitatif, ainsi que d'une évaluation au regard des objectifs de cohésion sociale et d'égalité des territoires.

**Pour en savoir plus, consulter le dossier de presse :**

[Ici](#)



Contact presse :

Cabinet de Benoît HAMON: 01 53 18 41 04

Cabinet de Cécile DUFLOT: 01 44 49 85 13

Cabinet de François LAMY: 01 44 49 89 38